Communiqué de Presse

Division de la Presse du Conseil de l'Europe

Réf: 180f07
Tel: +33 (0)3 88 41 25 60
Fax:+33 (0)3 88 41 39 11
pressunit@coe.int
internet: www.coe.int/press

COUNCIL OF EUROPE CONSEIL DE L'EUROPE

46 membres

Albanie
Allemagne
Andorre
Arménie
Autriche
Azerbaïdjan
Belgique
Bosnie-Herzégovine
Bulgarie
Chypre
Croatie
Danemark
Espagne
Estonie
Finlande
France
Géorgie
Grèce
Hongrie
Irlande
Islande
Italie
Lettonie
"L'ex-République yougoslave de Macédoine"
Liechtenstein
Lituanie
Luxembourg
Malte
Moldova
Monaco
Norvège
Pays-Bas
Pologne
Portugal
République tchèque
Roumanie
Royaume-Uni
Russie
Saint-Marin
Serbie
Slovaquie
Slovénie
Suède
Suisse
Turquie
Ukraine

L'avenir de la Cour européenne des Droits de l'Homme : Colloque du Conseil de l'Europe à Saint-Marin

Strasbourg, 20.03.2007 – Les développements futurs de la Cour européenne des Droits de l'Homme seront au centre des débats d'un colloque organisé par la Présidence saint-marinaise du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, les 22 et 23 mars à Saint-Marin (Palais des Congrès).

Ce Colloque sera la première occasion d'avoir un échange de vues ouvert et transparent, à haut niveau technique, sur les diverses mesures préconisées dans le rapport du Groupe des Sages (*). Dans un cadre relativement informel, les différents partenaires intéressés – représentants des gouvernements, de la Cour, de l'Assemblée Parlementaire et de la société civile, notamment – débattront de l'ensemble des propositions visant à assurer l'efficacité à long terme de la Convention européenne des Droits de l'Homme et des mesures prises par les Etats face à l'afflux des requêtes.

La réunion sera ouverte le jeudi 22 mars à 9 heures par Fiorenzo Stolfi, Ministre des Affaires étrangères et politiques de la République de Saint-Marin et Président du Comité des Ministres, et Terry Davis, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe.

Parmi les quelque 130 participants présents, on peut signaler : Gil Carlos Rodriguez-Iglesias, Président du Groupe des Sages, Jean-Paul Costa, Président de la Cour européenne des droits de l'homme, Marie-Louise Bemelmans-Videc, membre de l'Assemblée Parlementaire, Wilhelmina Thomassen, Juge à la Cour Suprême des Pays-Bas, et Thomas Hammarberg, Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe.

Maud de Boer-Buquicchio, Secrétaire Générale adjointe du Conseil de l'Europe, fera la synthèse des débats vendredi 23 mars à 11h45.

Le Colloque de Saint-Marin constituera le point de départ d'une discussion plus large au niveau européen, ainsi que de débats au niveau national dans les pays membres.

Le Comité des Ministres reprendra cette question lors de sa session en mai 2007 en vue de définir les premières orientations d'une réforme durable qui permettra le bon fonctionnement du système.

Le Colloque est ouvert à la presse.
Des briefings de presse pourront être annoncés sur place.

Contact presse : Henriette Girard, Division de la Presse
Tel. +33 3 88 41 21 41 ; Mobile +33 6 75 65 03 39 ; henriette.girard@coe.int

---

(*) Le Groupe des Sages a été institué par le Comité des Ministres suite au 3e Sommet du Conseil de l'Europe (Varsovie, mai 2005) pour examiner la question de l'efficacité à long terme du mécanisme de contrôle de la Convention européenne des droits de l'homme.

Pour recevoir nos communiqués par e-mail, contactez : Council.of.Europe.Press@coe.int

Organisation politique fondée en 1949, le Conseil de l'Europe veille au renforcement de la démocratie et des droits de l'homme à l'échelle du continent. Il élabore des réponses communes aux défis sociaux, culturels ou juridiques posés à ses 46 Etats membres.

Sous la présidence de Gil Carlos Rodriguez Iglesias, le Groupe a élaboré des propositions pour faire face à l'explosion du contentieux (89 000 affaires pendantes devant la Cour à la fin septembre 2006).